

# AIDE-MÉMOIRE - GESTION D'ÉCLOSION

## MILIEUX DE VIE POUR AÎNÉS

(Incluant RI-SAPA/RI-RNI/RPA/Unité de soins en RPA)

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

NOVEMBRE 2025

## MESURES RECOMMANDÉES

### COMMUNICATION

- En présence de cas symptomatiques, aviser votre infirmière-ressource de première ligne.
- Nommer un responsable de la gestion de l'éclosion au sein du milieu de vie pour aînés.
- Poser les [affichettes d'éclosion en cours](#) au niveau des entrées de la bâtisse et accès à l'étage affecté (ascenseurs et escaliers).
- Aviser les résidents de l'éclosion en cours et des consignes préventives à suivre.
- Aviser les familles des résidents/visiteurs/proche aidants de l'éclosion en cours et des consignes préventive à suivre.
- Aviser l'équipe de maladies infectieuses MI de la Direction de santé publique (DSPublique) selon les modalités établies :
  - Se référer au [Tableau des maladies infectieuses – Milieux de vie pour aînés](#) .
    - Aviser l'équipe de MI de la DSPublique en complétant le « [Formulaire Signalement d'éclosion](#) »
    - Transmettre le formulaire à l'adresse suivante : [dspmadomci.ciusssechus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:dspmadomci.ciusssechus@ssss.gouv.qc.ca)  
ET mettre en copie conforme (cc) : l'opérant de la RPA et la direction des soins de la RPA.
- L'infirmière-ressource en RPA effectue le suivi de l'éclosion en complétant le « [Formulaire Suivi en cours d'éclosion](#) » puis le « [Formulaire Bilan final de l'éclosion](#) ».
- Un comité de gestion d'éclosion pourrait avoir lieu selon la situation. Ce comité comprend minimalement deux personnes dont la CSI-PCI de la DSPublique et l'infirmière-ressource en RPA. D'autres intervenants peuvent être présents, notamment l'opérant de la RPA, l'infirmière auxillière de la RPA, etc.

### AUPRÈS DES CAS SYMPTOMATIQUES

- Débuter une grille de surveillance des cas symptomatiques. Des modèles sont disponibles en cliquant sur les liens ci-dessous :  
[Grille de surveillance des cas d'infection respiratoire](#) / [Grille de surveillance des cas de gastroentérite](#)
- Appliquer la précaution additionnelle requise selon les symptômes présents :
  - Symptômes respiratoire : [N95/Contact](#);
  - Symptômes gastro-intestinaux : [Gouttelette/Contact](#).
- Effectuer un dépistage si requis.
  - Au besoin, prendre rendez-vous au point de service local (PSL) en cliquant sur ce lien : [Clic Santé](#).
  - Pour commander des tests de détection antigénique rapide (TDAR) ou des équipements de protection individuels (ÉPI), en RI ou milieu de soins en RPA, se référer à la direction de l'approvisionnement et logistique (DAL) du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.
  - Pour effectuer un test de détection antigénique rapide (TDAR) ou pour effectuer un test d'amplification des acides nucléiques (TAAN) suivre les méthodes de soins et les ordonnances en vigueur.
- Si tous les résultats sont négatifs, ajuster la précaution additionnelle en conséquence.
- Si une consultation médicale est requise hors de la RPA, aviser le centre receveur du statut infectieux du résident et de l'éclosion en cours.
- Recommander aux résidents d'appliquer les mesures préventives pour limiter la transmission de l'infection :
  - [Virus respiratoires](#);
  - [Gastroentérite](#).

## AUPRÈS DES CAS CONFIRMÉS

- Maintenir la précaution additionnelle à la chambre selon l'agent pathogène en cause.
- La précaution additionnelle pourra être cessée lorsque les critères de rétablissement seront atteints. Ces critères varient selon l'agent pathogène en cause.
  - Se référer au [Tableau des maladies infectieuses -Milieux de vie pour aînés](#) afin de connaître le document de référence à utiliser.
- Poursuivre la surveillance des symptômes avec prise de température chaque jour.
- Valider si un traitement peut être offert auprès d'un médecin et/ou pharmacien (ex. : antiviraux pour la Covid-19 (Paxlovid) et l'influenza (Tamiflu)).
- Tenir à jour la grille de surveillance des cas et en faire le suivi auprès de l'infirmière-ressource RPA.

### Pour la COVID-19

- Valider si le résident positif est considéré immunosupprimé selon les critères de l'INESSS en cliquant sur ce lien : [Personnes immunosupprimées et COVID-19](#).  
Si oui, valider le statut immunitaire et la durée d'isolement recommandé auprès du médecin traitant du résident.

## AUPRÈS DES TRAVAILLEURS

- Autosurveillance des symptômes.
- Aviser son supérieur si apparition de symptômes.
- Effectuer un test de dépistage, si applicable. Au besoin, prendre rendez-vous au point de service local (PSL) en cliquant sur ce lien : [Clic Santé](#).
- Appliquer les recommandations du [Guide de PCI en RPA](#) quant au retrait ou réafectation possible. En l'absence d'indication se référer aux recommandations de la CNESST.
- Appliquer les [pratiques de base](#) et hygiène respiratoire en tout temps :
  - Hygiène des mains rehaussées;
  - Tousser dans son coude;
  - Porter un masque de procédure en cas de symptômes respiratoires;
  - Rester à distance de 2 mètres des autres (résidents/travailleurs) si présence de symptômes;
  - Désinfecter son environnement de travail avant/après utilisation.
- Le port du masque de procédure en continue pourrait être recommandé.
  - Hors milieu de soins : se référer au document suivant de la CNESST : [Ajustement mesures sanitaires en milieu travail\\_hors milieu soins](#)
  - Milieu de soins : ce référer au document suivant : [Recommandations de PCI](#)
- Stabiliser le personnel sur l'unité en éclosion autant que possible. Si impossible, tenter de débuter le travail par les résidents sans symptômes (Froid), puis ceux avec des symptômes (Tiède) et terminer par les cas confirmés (Chaud).
- Des audits d'hygiène des mains sont recommandées.
- Pour le personnel du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, aviser son gestionnaire et communiquer avec le service PRRBSST en cliquant sur ce lien [Intranet CIUSSS-Estrie\\_Espace employé\\_Santé et sécurité au travail\\_Maladies infectieuses](#)

## AUPRÈS DES VISITEURS

- Les visites sont maintenues.
- Port du [masque de procédure](#) sur l'étage en éclosion.
- Port des équipements de protection individuelles (EPI) requis par l'affiche de précaution additionnelle en place.
- Rehausser l'hygiène des mains en rentrant/sortant de l'étage et en rentrant/sortant d'une chambre.
- Reporter leur visite en cas de symptômes.
- Limiter la circulation autant que possible dans la bâtisse.

## MESURES SUR L'ÉTAGE EN ÉCLOSION (POUR LES RÉSIDENTS ASYMPTOMATIQUES)

- Assurer une distanciation de 2 mètres entre les résidents (ex : salon/ salle à manger).
- Rehausser [l'hygiène des mains aux 4 moments](#).
- Port du masque autant que possible dans les aires communes.
- Autosurveillance des symptômes chaque jour (incluant la prise de température).
- Aérer les lieux en ouvrant les fenêtres si possible.
- Suspendre les activités sociales et de groupe jusqu'à la fin de l'éclosion.
- Si transfert/rendez-vous, aviser le centre receveur du statut infectieux de l'usager et de la présence d'une éclosion sur son étage.
- S'assurer d'avoir le matériel requis en quantité suffisante :
  - Masque de procédure / Masque N95;
  - Blouse à manche longue;
  - Gants de toutes les grandeurs;
  - Chariot pour la literie propre (à [l'extérieur](#) de l'unité locative);
  - Chariot pour la literie souillée (à [l'intérieur](#) de l'unité locative);
  - Produit désinfectant.

## MESURES ENVIRONNEMENTALES

- Rehausser la désinfection des chambres en précaution additionnelle, des aires communes et des surfaces fréquemment touchées à une fréquence supérieure à 1x/jour, et ce, jusqu'à la fin de l'éclosion.
  - Référence : [Hygiène salubrité dans les milieux vie RPA ,RI et CHSLD](#)
  - Liste des surfaces fréquemment touchées (*High Touch*) à désinfecter se trouve à l'annexe 1, p.34-35 / voici un [exemple Excel](#) à compléter, au besoin.
- Si du matériel partagé est utilisé (ex. : matériel de soins/ jeux de loisirs, etc) :
  - Privilégier du matériel à usage unique (surtout pour les soins);
  - Désinfecter le matériel entre chaque utilisation (pour le matériel qui est réutilisable);
  - Limiter la quantité de matériel partagé disponible durant l'éclosion.
- Valider que le produit désinfectant utilisé est considéré efficace contre l'agent pathogène en cause.
- Des audits en hygiène et salubrité sont recommandés.